



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

RENTRÉE SCOLAIRE 2017 - 2018

La rentrée est fixée au lundi 21 août 2017 à 9 heures pour tous les élèves du Collège « La Terrière », à l'exception des 2P qui recommencent le lundi après-midi à 13h30.

Bonne reprise à tous.

La Direction

La commission d'école

L'APEAlle

ACCÈS À L'ÉCOLE DE LA TERRIÈRE

Nous attirons l'attention des parents sur les risques et dangers encourus par les enfants qui se rendent à l'école à vélo, en rollers, skate et trottinette, tant sur le trajet qu'aux abords du bâtiment scolaire.

Le Groupe Education Routière de la police cantonale conseille aux parents de ne pas autoriser le déplacement de leurs enfants à l'école avec des **rollers, skates ou trottinettes.**

De plus, les Autorités Communales et Scolaires interdisent ces formes de mobilité dans les abords et à l'intérieur du collège La Terrière.

Concernant les cyclistes, la politique en la matière recommande d'encourager l'utilisation du **vélo pour venir à l'école dès la 6P seulement.** Le port du casque est vivement conseillé.

L'accès à l'école avec un véhicule est interdit de 7h00 à 17h00. Vous pouvez accompagner vos enfants à pied à l'école en utilisant tous les parkings et accès à disposition (parkings de la Maison Paroissiale et de l'église, et l'accès EST par l'escalier qui se trouve dans le prolongement de la rue Champs aux Oies).

Nous vous remercions de votre attention.

Les Autorités communales
Les Autorités scolaires
La Commission d'école
L'APEAlle

ÉLECTIONS COMMUNALES DU 22 OCTOBRE 2017

En application de l'article 22, alinéa 2 de la loi cantonale sur les droits politiques, la Commune d'Alle procédera le dimanche 22 octobre 2017, à l'élection des autorités communales.

Jour du scrutin : dimanche 22 octobre 2017

Jour du scrutin : dimanche 12 novembre 2017 en cas de ballottage pour les élections selon le système majoritaire à deux tours.

Ouverture du bureau de vote (Mairie, Rue de l'Eglise 5) :

- Samedi 21 octobre 2017 18h00 – 19 h00
- Dimanche 22 octobre 2017 10h00 – 12h00

Autorités à élire par les urnes :

- Maire système majoritaire
- Président-e des assemblées système majoritaire
- Vice-président-e des assemblées système majoritaire
- Membres du Conseil communal représentation proportionnelle

Eligibilité

Sont éligibles :

- a) à toutes les fonctions publiques, les Suisses jouissant du droit de vote dans la Commune

Calendrier des échéances

- Dépôt des listes et des actes de candidature :
Lundi 11 septembre 2017, 18h00
- Retrait de candidatures sur les listes :
Vendredi 15 septembre 2017, 18h00
- Correction des listes et des actes de candidature :
Lundi 2 octobre 2017, 18h00

Contenu des listes

Pour les élections selon le système de la représentation proportionnelle :

- Nom, prénom, année de naissance et profession des candidats

Les listes et les actes de candidature doivent porter la signature manuscrite d'au moins cinq électeurs, domiciliés dans la Commune, ainsi que la mention de deux mandataires et d'un suppléant. Un électeur ne peut apposer sa signature sur plus d'une liste. La liste doit porter une dénomination qui la distingue des autres listes.

Contenu des actes de candidature

Pour les élections selon le système majoritaire à deux tours :

- Nom, prénom, année de naissance et profession du ou des candidats

Les actes de candidature doivent porter la signature manuscrite du candidat et celle d'au moins cinq électeurs domiciliés dans la Commune.

<p align="center">FÊTE FORAINE DU VILLAGE FERMETURE DES VOIES DE CIRCULATION (publication dans le Journal Officiel du 16 août 2017)</p>
--

Dans le cadre de l'organisation de la fête d'Alle, il a été décidé de fermer à la circulation :

1. Interdiction totale de circuler

Le samedi 19 août 2017 de 8h00 à 18h00

Du lundi 21 août 2017 à 18h00 au lundi 28 août 2017 à 22h00

- Rue du Milieu
- Sud Rue Clos Bidaine depuis l'intersection Chemin Central

2. Interdiction générale de circuler avec passage des riverains autorisé

Du vendredi 25 août à 18h00 au samedi 26 août 2017 à 03h00,

Du samedi 26 août à 18h00 au dimanche 27 août 2017 à 24h00 :

- Nord Clos Bidaine ; Chemin central ; Ruelle de la Cornoline
- Place de la Gare ; Tronçon nord de la rue « Coin du Jonc »
- Carrefour « Place de la Liberté » ; route Alle/Courgenay dans le village

Un dispositif adéquat de signalisation et de déviation sera mis en place. Les usagers de la route voudront bien s'y conformer.

<p align="center">FERMETURE DES BUREAUX COMMUNAUX</p>
--

Journée du 28 août 2017

(lundi de la fête d'Alle)

<p align="center">NOUVELLE APPRENTIE</p>

Mme Alizée Marchand d'Alle a été nommée comme apprentie employée de commerce au secrétariat communal, le 1^{er} août 2017.

OUVERTURE DE LA FÊTE DU VILLAGE – CÉRÉMONIES

« ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS »

« ALLE, VILLAGE FLEURI »

« DÉCORATION DES STANDS »

CÉRÉMONIES DU DIMANCHE »

« SUCCÈS AU NIVEAU SPORTIF, CULTUREL OU MUSICAL »

« ANNIVERSAIRES DE SERVICE »

« DÉCORATION DES STANDS DE LA FÊTE D'ALLE 2017 »

Pour la septième fois,

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS (arrivées en 2016)

Aura lieu vendredi 25 août 2017 à 19h00 - Centre de la Rue du Milieu

Elle sera suivie des résultats du concours « Alle, village fleuri ». Comme à l'accoutumée, le Conseil communal, en étroite collaboration avec la Société de Développement et d'Embellissement d'Alle (SDEA) a, dans le courant du printemps écoulé, décidé de placer cette année 2017 sous le thème « Un jeu de fleurs renversant »

Cette initiative consacre, comme vous le savez, une volonté des Autorités et de la SDEA de voir notre localité présenter un aspect toujours plus accueillant. Afin de récompenser les lauréats de ce vingt-et-unième concours, nous y invitons la population selon le programme suivant :

- Accueil - Allocution – Récompenses 1^{er} prix / 2^e prix / 3^e prix

La manifestation s'achèvera par la cérémonie

DÉCORATION DES STANDS pour les 30 ans

et se clora par un apéritif traditionnellement offert à la population.

SUCCÈS INDIVIDUELS ET PAR ÉQUIPE au niveau sportif, culturel ou musical, (2^{ème} semestre 2016 et 1^{er} semestre 2017)

La cérémonie se déroulera à la Rue du Milieu, dimanche 27 août 2017 à 11h00. Elle sera poursuivie par les anniversaires de service de MM. Raymond Julien, secrétaire communal, et de M. Didier Girardin, concierge communal, et par la remise des prix de la plus belle décoration de stand de la fête d'Alle 2017.

JOURNÉE DES AÎNÉ-E-S

La journée des aîné-e-s est fixée au samedi 16 septembre 2017, à la salle des fêtes d'Alle.